



Élargissez vos horizons de business !

Les TIC*, levier de performance pour votre entreprise

En savoir plus : www.rhenatic.eu

*TIC: Technologies de l'Information et de la Communication



Atelier

Mardi 25 mars 2014

De 14h00 à 17h00

CCI de Région Alsace - Strasbourg

Infos pratiques

Manifestation réservée aux professionnels

Inscription obligatoire avant le 21 mars

En ligne : www.rhenatic.eu/atelier-25mars14

Par mail : s.scherer@rhenatic.eu

Par téléphone : 03 89 32 76 22



Lieu de la manifestation :

CCI de Région Alsace - Salle Wenger Valentin

10 Place Gutenberg - 67081 STRASBOURG

Coord. GPS : Latitude 48.58124 | Longitude 7.748143

En partenariat avec



www.rhenatic.eu

Contact : Simon SCHERER • 03 89 32 76 22 • contact@rhenatic.eu

I N V I T A T I O N



Atelier

Mardi 25 mars 2014

De 14h00 à 17h00

CCI de Région Alsace - Strasbourg



Atelier PME

Piratage logiciel :
Attention danger !



Organisé par



Le piratage de logiciels est un réel danger

- Il est un danger pour les entreprises créatrices de logiciels qui en sont victimes.

- Il est un danger pour les entreprises qui usent - volontairement ou involontairement - de copies illicites de logiciels.

Dans le premier cas il génère manque à gagner (estimation annuelle pour la France ?) et pertes d'emplois (idem estimation ?) qui est préjudiciable aux investissements, à l'innovation, à l'adaptation aux nouveaux usages numériques et in fine à la compétitivité de la filière.

Dans le deuxième cas il est très risqué. Le piratage logiciel est sanctionné par la loi. Il peut amener pour les responsables peines de prison, fortes amendes et versement de dommages et intérêts (exemple de condamnation en France, estimation annuelle des dommages et intérêts versés en France ?). Pour les entreprises, il peut amener à la fermeture d'un établissement, la confiscation de matériels, au placement sous contrôle judiciaire (exemple en France ?). Les risques techniques sont également présents : pas de mise à jour des produits piratés, pas de protection, une porte ouverte pour tous les virus, chevaux de Troie et autres

Atelier

Piratage logiciel : Attention danger !

Articulé autour de trois tables rondes, cet atelier vous apportera un éclairage sur les enjeux économiques et les risques techniques et juridiques liés au piratage du logiciel.

Il vous apportera également diverses solutions pour prévenir et lutter contre le piratage.



Programme

Introduction

- Représentant conseil régional d'Alsace
- Daniel GALLISSAIRES, Chef du pôle entreprises, emplois, économie (pôle 3 E) à la DIRECCTE Alsace

Modérateur : Laurence Dreyfuss-Bechmann – Avocate et Directeur associé du Cabinet Fidal

1^{ère} Table ronde : Qu'est-ce que le piratage et quels en sont les risques ?

Définition du piratage de logiciel, données économique et sociales. Présentation des risques techniques associés au piratage (cyber-sécurité, infection, vol de données, failles, bugs...) et des risques juridiques.

- François REY – Président, BSA France
- Philippe MASLIES-LATAPIE – Chargé de mission anti-contrefaçon, DGCIS
- Quang-Minh LEPESCHEUX – Responsable lutte anti-piratage, Microsoft France
- Jean-Marc BOURSOT – Responsable Technique, Ankeo

Questions-Réponses avec la salle

2^{ème} Table ronde : Cas concrets de piratage

Présentation de cas concrets de piratage afin de mieux comprendre les sources et conséquences du phénomène.

- Christophe SPRINGER – Directeur Technique, Telecom Object
- Thomas VIERLING – Consultant Senior, ACE-SI
- Représentant de la Gendarmerie

Questions-Réponses avec la salle

3^{ème} Table ronde : Quelles solutions pour se protéger ?

Présentation des différentes solutions (techniques, juridiques, gestion des actifs logiciels) permettant la prévention et la lutte contre le piratage.

- Thierry NAVARRO – Gérant, Disteo
- Christophe SPRINGER – Directeur Technique, Telecom Object
- Jean-Sébastien MARIEZ – Avocat, Cabinet De Gaulle, Fleurance & Associés
- François REY – Président, BSA France
- Franck BUSIN – INPI

Questions-Réponses avec la salle

Intervenants

